Maurice, de Saint-Etienne, de Sainte-Flore, de Shawinigane Il y a à peine vingt cinq ans la paroisse de Saint-Maurice n'était au'une forêt, et aujourd'hui elle est une grande, belle et riche paroisse, dont le district des Trois-Rivières peut et doit être orgueilleux, et compte au-delà de cinq cents voteurs avec la paroisse de Mont-Carmel, qui en est un démembrement. Le grand commerce de bois qui se fait dans les vallées du Saint-Maurice et qui emploie des milliers de travailleurs, ce grand commerce qui joue un rôle important dans les grandes affaires du pays et qui exporte pour des sommes considérables des bois tirés des vastes territoires, si je puis m'exprimer ainsi, qui appartiennent au district des Trois-Rivières, et ces vastes terres qui n'attendent que la colonisation, ces mines de fer si riches et si conques, ces mines de toutes sortes qui sont encore cachées dans les montagnes des vallées du Saint-Maurice, ces richesses de toutes espèces que l'on y rencontre n'ont besoin que d'être exploitées pour faire du district et de la cité de Trois-Rivières une partie importante du Bas-Canada. (Ecoutez! écouter!) On a accusó les ministres du Canada d'avoir voulu la confédération pour rester au pouvoir et se grandir. On a accusé l'hon, procureur-général du Bas-Canada d'avoir proposé cette mesure dans le simple but de devenir lieutenant-gouverneur du Bas-Canada. Eh bien! M. le Président. j'ai l'intime conviction que cet hon. ministre a trop d'énergie, aime trop le travail pour vouloir et pouvoir accepter une place qui ne lui en donnerait pas. (Ecoutez! écoutez!) Pour ma part, je suis prêt à laisser à l'opposition ce qui pourrait m'écheoir sous forme de places ou de dignités lorsque nous serons confédérés. Je repousse l'idée que les ministres canadiens se soient laissés influencer par des motifs d'un mesquin intérêt personnel lorsqu'ils se sont mis à l'œuvre pour trouver un moyen capable de nous sortir de la position difficile où nous nous trouvions. Ils n'ont eu en vue que l'intérêt de la nation, et ils n'ont jamais eu la pensée, comme on l'a dit, de livrer le pays et ses institutions à la ruine et à l'anéantissement. En terminant, M. le Président, je déclare donc que je suis en faveur de la confédération et contre l'appel au peuple, parce que je le crois parfaitement inutile. En effet, un hon. député, qui a parlé hier dans cette enceinte, nous a dit que le clergé était incapable de juger le projet de confédéra-

Eh bien! je vous le demande, si le clergé n'est pas en état de juger une pareille question, comment le peuple, qui n'a pas d'éducation, pourra-t-il le faire? Comment pourra-t-il jamais en comprendre et l'ensemble et les détails et constater si elle lui est avantageuse ou non? Je répète donc que je suis en faveur du projet sous considération, d'abord parce que, quand je me suis présenté à mes commettants, je me suis prononcé en faveur de la mesure, et, en second lieu, parce que je le crois nécessaire et indispensable, ct de nature à promouvoir les intérêts du pays en général et ceux du Bas-Canada et du district des Trois-Rivières en particulier. (Applaudissements.)

M. GAGNON.-M. l'ORATEUR :- Le projet de confédération des provinces, maintenant devant cette chambre, est d'un trop grand intérêt pour être accepté en silence. Si je me lève en ce moment pour prendre la parole, ce n'est que pour faire connaître quelques-unes des raisons de mon opinion sur ce sujet, et comme je n'ai pas l'habitude de faire des discours, je demande l'indulgence de cette chambre Dans l'opinion des membres de l'autre côté de cette chambre, le pays doit retirer de grands avantages de cette union; mais ces avantages reposent sur les risques d'un avenir inconnu pour le plus grand nombre, et sont considérés par d'autres comme une spéculation hasardeuse et dangereuse, qui entraînera la ruine de notre crédit. Non seulement, M. l'ORATEUR, nous risquons nos capitaux qui seront perdus dans l'exécution de ce grand projet, non seulement nous ruinons par cette nouvelle union le crédit de notre pays, mais nous, Bas-Canadiens, nous risquons tout ce qui nous est cher, même notre nationalité, quand nous savons que nous n'avons rien à gagner dans ces changements. Et pour engager le Bas-Canada à accepter ce projet, on nous promet un chemin de fer pour ouvrir notre commerce avec les provinces maritimes, et l'on voudrait nous laisser croire que le grand commerce qui s'opèrera par cette grande voie de communication, sera un bienfait considérable pour nous; mais ceux qui veulent réfléchir peuvent juger le contraire sans danger de se tromper, car ces provinces n'ont rien à échanger avec nous. Nous avons les mêmes produits et plus en abondance qu'aucune d'elles; elles n'ont que le charbon que nous n'avons pas, mais que l'on ne transporte pas sur des chemins de fer. Ce chemin, en conséquence, nous entraînera à dépenser des